BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 633

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20230205. *Date de parution :* 24 octobre 2023. *Annonce numéro :* 841. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

979 491 917 RCS Le Puy en Velay.
BARRY-MAZELLA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 9014, Allée Des Portes Occitanes, Zone Industrielle de Chirel, 43000 Le Puy-en-Velay.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 150000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'achat, la vente, la location, la réparation, l'entretien, la diffusion de tous véhicules, cycles et motocycles, ainsi que des accessoires et outillages.
Adresse : 9014, Allée Des Portes Occitanes, Zone Industrielle de Chirel, 43000 Le Puy-en-Velay.
Précédent propriétaire : 494 063 449 RCS Le Puy en Velay. **AUTO BL.**
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2023.
Publication légale : La Tribune - Le Progrès *du* 25 octobre 2023.
Oppositions : Cabinet d'Avocats JURICITE, 20, Rue de la Gazelle, 43000 LE PUY-EN-VELAY.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 10/10/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de LE PUY-EN-VELAY le 12/10/2023, Dossier 2023 00025597. Référence : 4304P01 2023 A 01107. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : ZONE INDUSTRIELLE DE CHIREL 43000 LE PUY-EN-VELAY. Adresse du nouveau propriétaire : 9014 Allée des Portes Occitanes Zone Industrielle de Chirel 43000 LE PUY-EN-VELAY. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..